

17/04/2020

**LA BREVE N°5 SPECIALE
CORONAVIRUS – COVID-19**
VERSION NUMERIQUE



COMMUNE DE
LA BASTIDONNE
(Vaucluse)

Le confinement est prolongé jusqu'au 10 mai inclus

Un déconfinement progressif a été annoncé à compter du 11 mai avec reprise du chemin des écoliers. A ce jour il n'y a pas de directives précises émanant de l'Académie et de la Préfecture. Suivez les prochaines brèves...

INFORMATIONS MUNICIPALES



Le déconfinement progressif – les élus et le personnel communal s'y préparent

Le personnel municipal de l'école reste mobilisé pour l'entretien, le nettoyage, la désinfection de tous les locaux qui devraient redevenir accessibles dès le 11 mai. Les protections individuelles pour l'ensemble du personnel municipal sont commandées, les produits d'hygiène quotidiens également. Tous les élus et le personnel sont maintenant en attente des prochaines directives nationales pour connaître les détails de l'organisation progressive de ce déconfinement. Ces informations seront développées sur une prochaine brève. Suivez les informations nationales entretemps.



Pour une réouverture sereine de l'école, les élus, agents et corps enseignants, travailleront en étroite collaboration pour appliquer les directives sanitaires à la lettre. Il en sera de même pour les services municipaux.

Important :

Le Préfet vient de prolonger **l'interdiction** générale d'emploi du feu jusqu'au **11 mai 2020** ainsi que l'interdiction d'accès aux massifs forestiers jusqu'au **15 mai 2020**. Le brûlage des déchets verts est donc interdit. Stockez les sur votre terrain pour les apporter à la déchetterie à l'issue du confinement lorsque celle-ci sera de nouveau ouverte.

PREVENTION DES FEUX
RAPPEL DE LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR
Interdiction d'emploi du feu sur l'ensemble du Vaucluse

- Dans les espaces forestiers et dans la bande des 200 mètres qui les bordent
- Sur tous les autres espaces (agricoles, jardins, parcs arborés, ripisylves)

Les bons comportements

- N'allumez pas de feu
- Ne brûlez pas vos déchets verts : c'est strictement interdit ! D'autres alternatives existent.
- Ne jetez pas de mégots par la vitre de votre véhicule
- Maintenez vos parcelles débroussaillées
- **FACE À UN DÉPART DE FEU, ALERTEZ AU PLUS VITE LES SECOURS : 18 ou 112**

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

Réduisons les risques d'accidents et les départs de feux de forêt
Laissons les services de secours se concentrer sur le COVID-19

#Restonscheznous

PRÉFET DE VAUCLUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

POLICE NATIONALE
- 84 -

Gendarmerie nationale
Une force humaine

SAPEURS-POMPIERS
Département VAUCLUSE
SDIS

RAPPEL DE CIVISME

- Ne jetez rien par terre, ni effets personnels, ni papiers, ni mouchoirs, ni masques, ou tout autre objet vous appartenant
- N'entassez pas vos déchets autour des conteneurs : le ramassage des Ordures Ménagères a lieu tous les jours **y compris le tri sélectif**. Si c'est plein, gardez les un jour de plus !
- Conservez chez vous les encombrants : le service n'est toujours pas réactivé et la déchetterie reste fermée.
- Les vêtements usagés ou que vous souhaitez donner ne doivent plus être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet. Ils ne sont plus collectés pour l'instant. Conservez-les chez vous. Les seuls conteneurs actuellement entreposés sur la Bastidonne débordent.
- Reprise de la collecte des cartons sur le territoire : les **lundi et jeudi**. Prévoyez de les transporter vers ces conteneurs **uniquement la veille** de ces jours-là ou le matin même de bonne heure.

A La Bastidonne, la gendarmerie de Gap renforce la brigade de Lauris et fait respecter le confinement.

Dispositif numérique d'attestation de déplacement

Lien vers le générateur de l'attestation déplacement par internet :
<https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/>

Et toujours les liens vers les formats papiers des attestations de déplacements dérogatoires : Téléchargez-les, et éditez-les !

<http://labastidonne.fr/attestation-deplacement>

http://labastidonne.fr/attestation-deplacement-falc-majeures-prot_g_s-1.pdf



N'oubliez surtout pas votre pièce d'identité à conserver sur vous, associée à l'attestation ! Sinon c'est 135 € de P.V !

Pour les jardins partagés du chemin du Castelet une circulaire préfectorale précise l'autorisation d'accès : http://labastidonne.fr/circulaire-aux-maires-_jardins-familiaux.pdf

LA MAIRIE EN LIEN AVEC SES HABITANTS

***L'appel à la fabrication de masques est suivi, mais il faut continuer.
Un grand merci à tous les bénévoles qui mettent leur belle compétence de couture au
du bien public.***



Pour assurer un déconfinement progressif, Il faudra faire face au besoin important de masques de protection.

Et toujours avec les Bastidonnais :



Les élus, ainsi que les agents municipaux en télétravail, assurent un suivi régulier des personnes déclarées fragiles. C'est plus de 124 personnes qui sont suivies hebdomadairement, par téléphone ou liens de voisinage ou famille. Il n'y a, à ce jour, que des retours positifs. C'est aussi l'occasion pour ces personnes d'échanger avec l'extérieur et c'est rassurant pour tous.

A LA BASTIDONNE LA VIE SOCIALE SE REORGANISE

Solidarité locale et de quartier – une réussite – En voici quelques exemples

Spontanément entre voisins, des chaînes de communication se sont établies sur les réseaux sociaux par le biais de Whatsapp, Messenger et autres, ainsi que les réseaux de vidéoconférence (de type Zoom cloud). C'est un bien bel élan de solidarité durant cette période difficile pour tous.

Une autre solidarité remarquable : les voisins immédiats de l'église ont nettoyé les lierres qui abîment le mur sud de l'église. Les voisins s'entraident pour le débroussaillage et l'entretien des terrains. Chacun apporte sa compétence pour établir une belle chaîne de solidarité. Merci à tous.



LES SERVICES PUBLICS ET INTERCOMMUNAUX ACTIONS DE SOLIDARITE LOCALE

COTELUB se mobilise pour ses communes et pour le fond régional « covid résistance »

- Un groupement de commandes initié par COTELUB pour les communes qui le souhaitent est organisé afin de fournir, aux agents municipaux, les équipements sanitaires nécessaires pour assurer un déconfinement en toute sécurité.
- Le fond « covid résistance » en direction des entreprises sera alimenté aussi par COTELUB. Voir article de presse <http://labastidonne.fr/cotelub-fond-solidarite.jpg> et rubrique dans la brève n° 4.

Le Conseil Départemental 84 communique

Depuis le début de la crise sanitaire, les équipes du Conseil départemental de Vaucluse sont mobilisées, physiquement ou en télétravail, pour assurer la continuité du service public. C'est le cas en matière de solidarité, de protection des plus fragiles ou encore de soutien aux associations.

Parallèlement, la population, est informée par voie de presse ou via les réseaux sociaux, sur les actions menées par le Conseil départemental pendant la période de confinement. Aujourd'hui, le CD84 poursuit cette mission d'information en publiant un numéro spécial COVID-19 de 84 LE MAG.

suivez le lien : <http://labastidonne.fr/84-le-mag-12p-Spécial-WEB-Covid-4.pdf>

SANTE ET SOCIAL

Numéros utiles : Médecin de garde : 04.90.09.74.11 (tous les soirs de 20h à minuit et samedi dimanche et fériés de 8h à minuit)

Quelques actions pour les parents et les enfants

Le Comité Départemental d'Education et de Promotion de la santé (CODEPS) publie sur le Net un magazine afin d'accompagner les enfants vers la reprise de l'école. Ce magazine dédié aux enfants a sorti son 1^{er} numéro c'est « le petit confiné ». Magazine écrit par âge pour les 3-6 ans, les 6-8 ans et les 8-11 ans. Il sort tous les jeudi jusqu'à la rentrée sur le site ci-après.

<https://www.codeps13.org/actualites/le-petit-confine-n1-est-sorti>

Un exemple celui des 6-8 ans :

<http://labastidonne.fr/wp-content/uploads/sites/778/2020/04/le-petit-confiné-6-8-ans.pdf>

LA VIE ECONOMIQUE ET DIVERS

Vos producteurs et commerces locaux sont toujours là !

Pensez -y ! Votre alimentation générale à la Bastidonne est ouverte tous les matins. Christine Vitali vous y accueille et peut assurer des livraisons.

Le marché hebdomadaire de La Tour d'Aigues le mardi matin est ré ouvert depuis la semaine dernière. Bien évidemment ce ne sont que quelques stands (6 ou 7) mais ceux-ci assurent l'essentiel des besoins de première nécessité. Les gestes barrières sont scrupuleusement respectés.

Réouverture des marchés paysans locaux progressi :

- Saint-Martin de la Brasque : dimanche 3 mai matin
- Pertuis : samedi 11 mai matin

Suivre désormais le lien vers le site facebook de COTELUB : <https://www.facebook.com/COTELUB>

Dispositifs d'aide et d'accompagnement pour les entreprises

Une aide pouvant aller jusqu'à 1 250 € pour les artisans commerçants et auto entrepreneurs

Le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants met en place une aide financière exceptionnelle pouvant aller jusqu'à 1 250 €. Cette aide sera versée de manière automatique par les Urssaf et ne nécessitera aucune démarche de votre part.

<https://www.economie.gouv.fr/covid-mesures-independants>

Bercy entreprises la lettre du mois d'avril 2020

<http://hubtr.lettres-infos.bercy.gouv.fr/mirror32/1837/1322938?k=70d6223a9946da25db1221e2d95fd16f>



Attention aux nouvelles arnaques en lien avec le COVID19

Avec le flot de besoins sanitaires créés par l'épidémie, arrive le flot d'arnaques à toutes les sauces : la Préfecture communique :

http://labastidonne.fr/Attention-aux-nouvelles-formes-d_arnaques-

Arrêté préfectoral du 16/4 imposant les gestes barrières dans les commerces d'alimentation

Les mesures de distanciation sociale et les gestes barrières sont l'une des mesures les plus efficace pour lutter contre la propagation du virus. Un arrêté préfectoral réglemente ces mesures :

http://labastidonne.fr/barrieres_commerces_alim.pdf

*

Interdiction de locations touristiques jusqu'au 11 mai 2020

L'arrêté préfectoral du 15 avril vient préciser cette mesure :

http://labastidonne.fr/20200415_arr_t_h_bergement_touristique

Pour ne rien rater des premières brèves

Celles-ci sont insérées sur le site de la commune : www.labastidonne.fr Ou accédez-y directement en cliquant sur les liens suivants :

LA BREVE 1 : <http://labastidonne.fr/LA-BASTIDONNE-INFORMATIONS-ET-GESTION-de-la-crise-coronavirus>

LA BREVE 2 : <http://labastidonne.fr/LA-BREVE-2>

http://labastidonne.fr/20200403_newsletter-PREFECTURE_84.pdf

LA BREVE 3 : <http://labastidonne.fr/LA-BREVE-3.pdf>

LA BREVE 4 : <http://labastidonne.fr/LA-BREVE-4>